

Help Animals

JUIN 2018

Revue trimestrielle NUMÉRO 149

info



JOURNÉES PORTES OUVERTES
à Anderlecht les 6 & 7 octobre 2018



Devenir Membre

Sachez toutefois que cette cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPANIMALS.BE



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Sommaire

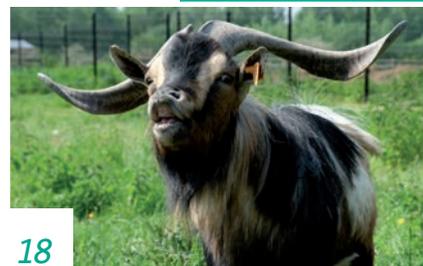
<i>Le mot du président</i>	P.04
<i>Adoptions chiens et chats</i>	P.08
<i>Voyager en avion avec son animal de compagnie</i>	P.10
<i>Le retour du loup en Belgique</i>	P.12
<i>Abattage rituel : la réponse des politiques</i>	P.14
<i>Le coin des lecteurs</i>	P.17
<i>Les nouvelles de Braine le Château</i>	P.18
<i>Attila, le béninois</i>	P.22
<i>Les chats à la conquête du monde</i>	P.24
<i>Les comportements du chat</i>	P.26
<i>À quand un label unique « bien-être animal » ?</i>	P.28
<i>Ils nous ont quittés</i>	P.30
<i>Les heureux</i>	P.32
<i>Remerciements</i>	P.35



10



12



18



28

★ 203 rue Bollinckx
1070 Bruxelles / Belgique
T. 02/523.44.16
F. 02/520.19.76
@ info@helpanimals.be w. www.helpanimals.be

🕒 Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

📘 facebook.com/helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE :** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

🚌 **LEBUS78 :** Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

🚌 **LE BUS 98 :** (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).

🚌 **DE LIJN :** Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 53-154-155 et 810.

RÉDACTION : J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz - A.S Muffat - S. et N. Hinz-Niklewicz
EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer TRADUCTION : Karin Willaert, T. De Weerd, Carinne Leo, Sophie Dossche, V. Lecompte
CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : F. Marcy E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David - MG's Pictures (bénévole)

www.helpanimals.be



Chers amis des animaux,
Quel plaisir de vous retrouver en ce commencement de l'été, pour vous donner des nouvelles d'HELP ANIMALS !

Jean-Jacques PEGORER
Président d' HELP ANIMALS

NOS CHANTIERS EN COURS À ANDERLECHT ET À BRAINE-LE-CHÂTEAU

Tout d'abord, vous attendez certainement avec impatience des nouvelles de la poursuite de nos travaux, dans nos deux refuges d'Anderlecht et de Braine-le-Château.

— A ANDERLECHT :

Le nouveau bâtiment est presque achevé à l'extérieur : il reste encore divers aménagements extérieurs à apporter (terrasses extérieures des pensions pour chats, réfection complète de la toiture du chenil des petits chiens, nombreuses finitions ...).Le chantier a été ralenti ces dernières semaines parce que nous avons dû attendre un avis des pompiers, qui a tardé à nous parvenir et qui nous a obligé à modifier certains plans de l'aménagement intérieur du nouveau bâtiment (escalier, cloisons, spots encastrés...), mais cette difficulté est à présent réglée, et notre entrepreneur SIBOMAT a repris l'exécution des travaux intérieurs à une cadence accélérée. Nous espérons une finalisation du chantier pour le mois de septembre, **ce qui nous permet de programmer - enfin - un week-end Portes Ouvertes à Anderlecht ces 6-7 octobre prochain (voir ci-après)**, pour vous permettre de découvrir tout cela bientôt.



A BRAINE-LE-CHÂTEAU :

Les travaux tant extérieurs qu'intérieurs continuent d'avancer de manière spectaculaire. Après une longue saison froide et pluvieuse qui les a confinés à l'intérieur, nos animaux ont retrouvé le plaisir de gambader dans leurs vertes prairies, ce qui nous a permis de démonter la structure d'hébergement provisoire que nous avons mise en place pour l'hiver 2017-2018. **Le bon avancement rapide des travaux nous permet d'envisager une inauguration de ce nouveau refuge au printemps 2019**, le temps de nous permettre de tout terminer pour vous faire découvrir enfin notre deuxième refuge, dont nous aurons toutes les raisons d'être très fiers. Je vous renvoie aux photos des travaux, plus loin dans ce journal.



PROCHAINES JOURNÉES PORTES OUVERTES : WEEK-END DES 6-7 OCTOBRE 2018 À ANDERLECHT

En raison des travaux, c'est à contrecœur que nous avons dû provisoirement suspendre nos traditionnelles journées Portes Ouvertes, et tout ce temps passé sans vous revoir autour du verre de l'amitié nous a paru interminablement long.

Avec un très grand plaisir, je vous annonce notre prochain Week-End Portes Ouvertes les samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018 à Anderlecht, rue Bollinckx : au programme, notre traditionnel bar avec petite restauration variée, découverte et visite du nouveau bâtiment, et chaleur des retrouvailles avec nos membres. Depuis la dernière fois, nous aurons certainement plein de choses à nous raconter !

Pour les premières Portes Ouvertes à Braine-le-Château, il vous faudra donc encore un peu patienter jusqu'au printemps 2019.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2018 EN RUSSIE ET L'ÉRADICATION BARBARE DES CHIENS ERRANTS

Vous vous apprêtez à suivre les matchs de la Coupe du monde de football en Russie, ce mois de juin 2018 ? Sachez qu'à cette occasion, les autorités russes ont lancé au cours des derniers mois une opération sans précédent de capture et d'élimination barbare et brutale de milliers de chiens (mais aussi de chats) errants, pour éviter qu'ils ne sapent « l'attractivité touristique » des 11 villes où se dérouleront les matchs, et qu'ils ne risquent de mordre des supporters (prétexte invoqué par le Ministère russe des Sports).

Des abattages de masse ont eu lieu ces derniers mois, suivant le même schéma qu'à Sotchi en 2014 lors des Jeux Olympiques. Pourtant, en Russie, de nombreux bénévoles veillaient sur ces braves chiens errants : la plupart portaient collier et médaille avec numéro de téléphone et étaient nourris et soignés par des sortes de comités de quartier composés d'amis des animaux.

Un marché public a été conclu avec de nombreuses sociétés pour exterminer ces milliers de chiens par des méthodes barbares, en les tirant à la sarbacane avec des flèches empoisonnées à la ditiline (les chiens meurent alors de suffocation dans d'atroces souffrances), ou au fusil, et ils agonisent vivants dans les camionnettes de ramassage ou sur des terrains de décharge. L'abattage d'un chien coûte entre 6 et 9 mille roubles (entre 85 et 130 euros), de sorte que plusieurs centaines de milliers d'animaux à abattre représentaient des marchés extrêmement juteux : avec cet argent, les défenseurs russes des animaux estiment qu'on aurait pu financer intelligemment la capture, la vaccination, la stérilisation et le maintien de ces animaux dans des refuges, afin de régler autrement cette problématique des animaux errants, ce qui aurait pris 5 ou 6 ans.

Avertie, la Fifa a fait poliment la sourde oreille, se disant désolée, mais les marchés publics ont été conclus et les chasseurs de chiens, recrutés pour l'occasion, se sont fait de petites fortunes en quelques mois, pour percevoir un maximum de primes par animal abattu, et les protestations indignées des protecteurs des animaux ont été inutiles.

On savait déjà qu'en Russie, les méthodes fortes et radicales étaient la règle, et que les protestations ne servaient à rien. De nombreuses pétitions circulent sur Internet pour inciter le public à boycotter cette Coupe du monde de football, qui sera sanglante et ternira l'image de marque de la Russie. **Souvenez-vous en, si vous ne pouvez vous empêcher de suivre cette manifestation sportive.**

BIENTÔT EN WALLONIE UN NOUVEAU CODE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

Par contre en Belgique, c'est une bonne nouvelle à vous annoncer en matière de protection des animaux (matière désormais régionalisée) : le 26 avril 2018, le Gouvernement wallon (CdH-MR) a adopté un nouveau projet de Code wallon du bien-être animal (12 chapitres et 125 articles). Ce texte doit à présent être soumis pour avis au Conseil d'Etat, et il a donc encore du chemin à parcourir avant d'entrer en vigueur, nous l'espérons. Ce texte représente une avancée inédite, la sensibilité de l'animal y étant reconnue.

La détention d'animaux sera réglementée (une personne pourra se voir plus facilement interdire de posséder des animaux), de nouvelles pratiques et certaines formes de commerce d'animaux seront interdites, les méthodes de mise à mort beaucoup plus surveillées (installation obligatoire de caméras de vidéo-surveillance dans les abattoirs), l'élevage de poules pondeuses en cages sera interdit, et les sanctions en cas d'infractions en matière de maltraitance seront considérablement renforcées (amendes sensiblement plus lourdes et possibilité, pour l'administration, d'infliger directement elle-même des amendes, si le Parquet ne poursuit pas les auteurs d'infractions – ce qui est en général le cas, les parquets ayant en général « d'autres chats à fouetter » en matière de délinquance générale...).

Autant dire que si ce texte devait entrer en vigueur dans un avenir plus ou moins proche, il s'agira là d'un texte très novateur, dû au volontarisme du Ministre wallon du Bien-être animal Carlo di Antonio (CdH) et de la Présidente du Sénat Christine Defraigne (MR), qui méritent tous deux nos félicitations pour leurs actions !

Jean-Jacques PEGORER
Président de HELP ANIMALS.



Pensez aux animaux en rédigeant votre testament

Inlassablement, nous vous rappelons l'importance que représentent les testaments et les successions pour la cause de la protection animale, et pour notre ASBL Help Animals en particulier. Vous vous doutez bien que ce ne sont pas les cotisations et les sommes modestes perçues lors des adoptions de nos animaux qui permettent à un refuge comme le nôtre de fonctionner sur le plan financier, quasiment sans subsides publics et en ne pouvant compter que sur la générosité des amis des animaux.

Il est très important de « mettre ses affaires en ordre » en déposant chez son notaire un document qui permettra de donner une destination utile à nos biens, au terme de notre vie, même si nous nous sentons en pleine forme et ne pensons évidemment pas à la mort. Une telle idée n'a rien de saugrenu ni de lugubre, bien au contraire, puisqu'une fois cette formalité remplie, nous nous sentirons comme apaisés, avant de penser à continuer à profiter de l'existence le plus possible, mais sans oublier que notre passage sur cette terre ne sera, hélas, pas éternel. Tout dépendra bien entendu de notre situation familiale et personnelle, mais il vous sera toujours possible d'envisager un legs, plus ou moins conséquent, en faveur d'une « bonne cause ».

Toute contribution est importante et l'on sait que ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières.

Parmi ces bonnes causes, celle de la protection des animaux est noble et généreuse, car elle nous permet de penser à ce que les humains ont comme devoir à remplir à l'égard de ces autres êtres vivants et sensibles, nos frères non humains que nous nommons les « animaux ». Ce sera alors le moment de vous souvenir des heures inoubliables que vous avez vécues avec ceux qui vous ont accompagnés au cours de votre vie, à tout le bonheur qu'ils vous ont donné et que vous leur avez apporté.

Les legs testamentaires ont permis à HELP ANIMALS depuis sa création en 1981 de sauver des dizaines et des dizaines de milliers d'animaux, bien plus que vous ne pourriez le penser, victimes de la bêtise, de la négligence ou de la méchanceté des humains. Pour ceux et celles d'entre vous qui se sentiraient un peu désorientés ou hésitants quant à la manière de procéder pour rédiger vos dispositions testamentaires, nous vous rappelons que vous pouvez obtenir des renseignements à ce sujet au refuge, et que nous pouvons aussi vous recommander certains notaires, particulièrement « animals friendly » auprès desquels vous pourrez obtenir les meilleurs conseils, avec la confidentialité et la compétence nécessaires.

*Jean-Jacques PEGORER,
président de HELP ANIMALS.*

Offrez-leur un **NOUVEAU** **FOYER ...**

Depuis quelques années, nous vous présentons nos chiens et nos chats à adopter sous forme de simples « cartes d'identité ».

Il est en effet essentiel d'établir un contact physique avec l'animal – chien, chat, ... qui vous attire (par exemple, en venant le visiter, le promener ou le caresser régulièrement)



LES CHIENS À ADOPTER



YUMI
PINSCHER
FEMELLE
NÉE : 01/08/2013



MIRCO
BERGER MALINOIS
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/04/2017



PECK
CROISÉ DOGUE ALLEMAND
MÂLE
NÉ : 15/02/2017



CHARLIE
DOBERMAN
MÂLE CASTRÉ
27/05/2015



SCOTT
BEAUCERON
MÂLE
NÉ : 01/04/2011



BOBBY
CROISÉ BER.ALLEMAND
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 08/02/2016



PEPS
CROISÉ GOLDEN RETRIEVER
MÂLE
NÉ : 06/11/2015



TAYSON
CROISÉ MALINOIS
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 08/06/2016



LUCKY
CROISÉ PINSCHER GRIFFON
MÂLE
NÉ : 19/06/2015



LECKO
CROISÉ PINSCHER GRIFFON
MÂLE
NÉ : 19/06/2015



PETER
COCKER ANGLAIS
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 25/04/2011



DAISY
CROISÉE AMERICAN STAFF
FEMELLE
NÉE : 10/02/2018



DIEGO
CROISÉ AMERICAN STAFF
MÂLE
NÉ 10/02/2018



MANGO
BERGER MALINOIS
MÂLE
NÉ : 07/11/2017



WOLF
BERGER ALLEMAND
MÂLE
NÉ : 08/03/2017

car son comportement peut évoluer au fil du temps ou, tout simplement, varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, pour réunir un maximum d'informations précises à propos de votre « chouchou », nous vous invitons à consulter notre site Internet quotidiennement actualisé (<http://www.helpanimals.be>) ou encore à vous renseigner

(sur place ou par téléphone : 02-523.44.16) auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations indispensables sur l'animal avec qui vous souhaitez partager un beau chemin de vie, tout en sachant qu'entre la rédaction de ce magazine et sa distribution certains des animaux présentés ont peut-être été adopté entre-temps.



LES CHATS À ADOPTER



BAMBOULETTE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 09/04/2008



BAIA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 16/02/2010



FLORETTE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 01/05/2007



POUSPOUSS
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 19/02/2016



BOUNTY
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 13/04/2014



CANBAL
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 24/03/2008



DOMINO
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 13/01/2016



SETY
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 01/01/2012



DOUDOU
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 24/04/2012



GASTON
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 17/04/2017



KIMBO
CROISÉ SIAMOIS
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 05/09/2010



BOUBOULE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 07/11/2017



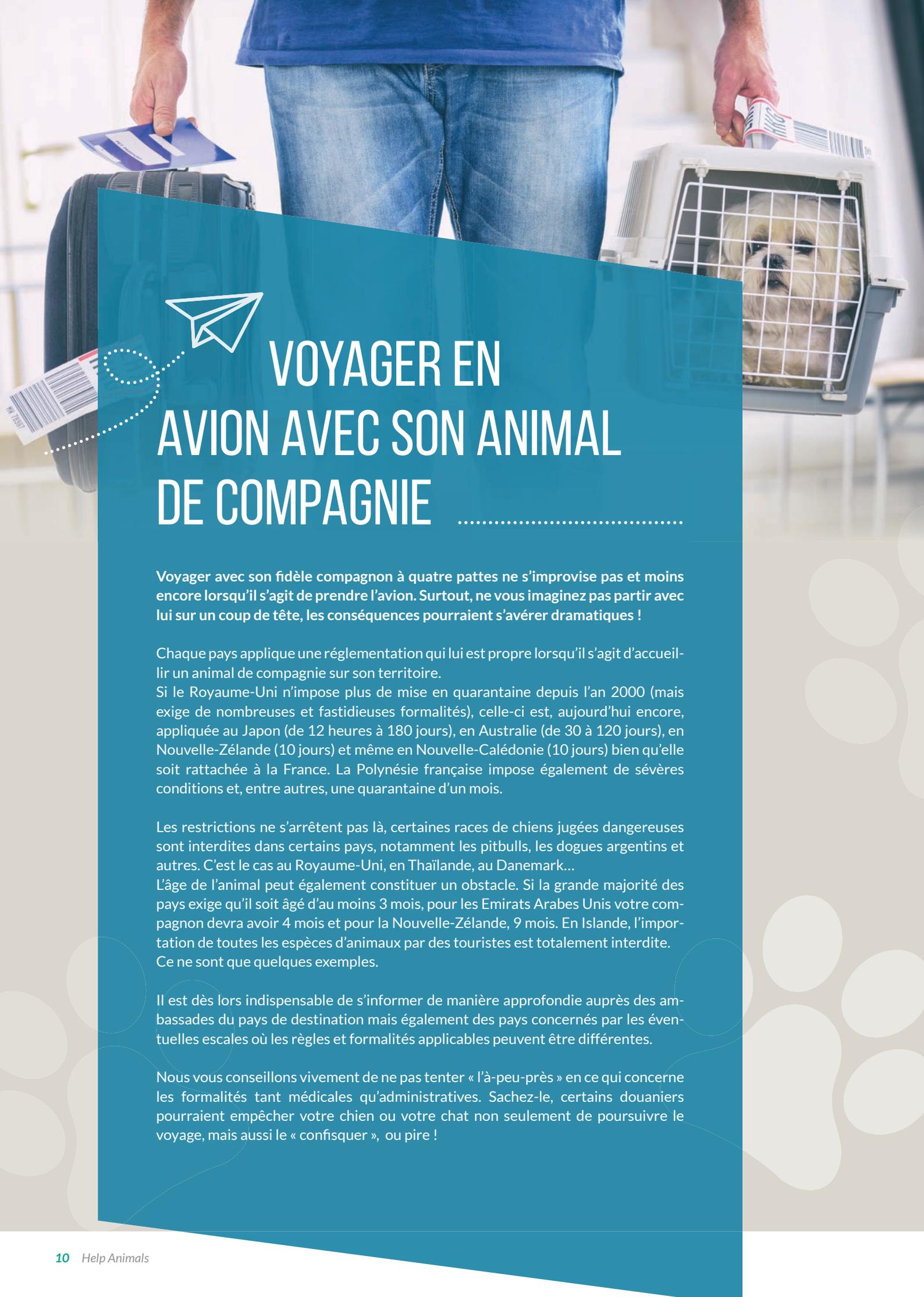
DIDI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉE : 14/12/2014



KITTY
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 23/04/2017



NOSEY
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 23/04/2016



VOYAGER EN AVION AVEC SON ANIMAL DE COMPAGNIE

Voyager avec son fidèle compagnon à quatre pattes ne s'improvise pas et moins encore lorsqu'il s'agit de prendre l'avion. Surtout, ne vous imaginez pas partir avec lui sur un coup de tête, les conséquences pourraient s'avérer dramatiques !

Chaque pays applique une réglementation qui lui est propre lorsqu'il s'agit d'accueillir un animal de compagnie sur son territoire.

Si le Royaume-Uni n'impose plus de mise en quarantaine depuis l'an 2000 (mais exige de nombreuses et fastidieuses formalités), celle-ci est, aujourd'hui encore, appliquée au Japon (de 12 heures à 180 jours), en Australie (de 30 à 120 jours), en Nouvelle-Zélande (10 jours) et même en Nouvelle-Calédonie (10 jours) bien qu'elle soit rattachée à la France. La Polynésie française impose également de sévères conditions et, entre autres, une quarantaine d'un mois.

Les restrictions ne s'arrêtent pas là, certaines races de chiens jugées dangereuses sont interdites dans certains pays, notamment les pitbulls, les dogues argentins et autres. C'est le cas au Royaume-Uni, en Thaïlande, au Danemark...

L'âge de l'animal peut également constituer un obstacle. Si la grande majorité des pays exige qu'il soit âgé d'au moins 3 mois, pour les Emirats Arabes Unis votre compagnon devra avoir 4 mois et pour la Nouvelle-Zélande, 9 mois. En Islande, l'importation de toutes les espèces d'animaux par des touristes est totalement interdite. Ce ne sont que quelques exemples.

Il est dès lors indispensable de s'informer de manière approfondie auprès des ambassades du pays de destination mais également des pays concernés par les éventuelles escales où les règles et formalités applicables peuvent être différentes.

Nous vous conseillons vivement de ne pas tenter « l'à-peu-près » en ce qui concerne les formalités tant médicales qu'administratives. Sachez-le, certains douaniers pourraient empêcher votre chien ou votre chat non seulement de poursuivre le voyage, mais aussi le « confisquer », ou pire !

LES FORMALITÉS...

Ici encore, elles varient d'un pays à l'autre.

La première formalité concerne l'identification par micropuce de votre animal. Obligatoire en Europe, elle s'avère aussi essentielle dans les autres régions du monde. L'Union européenne exige également la présentation d'un passeport européen pour l'animal. Ce document indispensable n'est délivré que par un vétérinaire et doit attester notamment de la vaccination antirabique de l'animal. Cette dernière est exigée par les instances dirigeantes de tous les pays du monde et doit avoir été effectuée entre 21 et 365 jours avant la date du départ.

Une fois de plus, nous ne pouvons que vous conseiller de prendre tous les renseignements au sujet des vaccins obligatoires et des traitements antiparasitaires auprès des ambassades et auprès de votre vétérinaire.

Citons le cas de la Norvège qui rend obligatoires les vaccins contre la maladie de Carré et contre la leptospirose (effectués au minimum 30 jours avant l'entrée sur le territoire) et la Nouvelle-Calédonie qui exige encore d'autres vaccins complémentaires. Et, comme si cela ne suffisait pas, tous ces vaccins doivent être inoculés en respectant scrupuleusement certains délais.

Un détail qui vaut son pesant d'or... Si vous revenez en Belgique en provenance d'un pays situé en dehors de l'Union européenne, votre animal doit satisfaire à une autre exigence : avant de quitter la Belgique, il doit subir un examen sanguin sérologique pour tester les anticorps contre la rage. Le résultat de ce test doit être supérieur à 0,5 UI/ml. Faute de cette attestation, votre

compagnon pourrait être « bloqué » à la frontière belge, dès sa sortie de l'avion. Un comble !

Enfin, certains pays exigent un certificat sanitaire international. Ce document doit être délivré par un vétérinaire maximum 10 jours avant le départ.

LES COMPAGNIES AÉRIENNES...

Si, après ce qui vient d'être énoncé, vous n'avez pas encore cédé au découragement, nous pouvons aborder les exigences des compagnies aériennes.

En cette matière, nous vous conseillons de contacter la compagnie que vous avez choisie afin de prendre connaissance des nombreuses exigences qu'elle impose. Toutes ces sociétés appliquent des règlements différents tant au niveau administratif que médical. Les principales restrictions concernent les races de chiens et de chats, leur âge, le pays de destination, leur taille et leur poids...

En règle générale, les petits animaux ne dépassant pas un certain poids (selon la compagnie, de 4 à 8 kg, cage ou sac compris) peuvent voyager en cabine, le plus souvent aux pieds du maître. Ceux qui dépassent la limite imposée voyagent en soute, obligatoirement dans une cage.

Une précision importante : les chiens et les chats à nez retroussé (boxer, pékinois, bulldog, chat persan...) sont refusés par certaines compagnies (Air-France, par exemple). Brussels Arline les accepte moyennant une décharge de responsabilité.

Le sac ou la cage doit être agréé « IATA ». Il est donc préférable d'en faire l'acquisition bien avant le départ auprès d'une grande compagnie aérienne pour évi-

ter tout problème de dernière minute. Les prix sont relativement variables et fonction de la taille de l'animal. Un exemple : Air France propose plusieurs modèles qui vont de 39 € à 320 € (+ frais d'expédition).

Surtout, ne négligez pas cet achat, il y va du confort de votre animal. Il faut se rappeler qu'il n'en sortira qu'une fois arrivé à destination. Pensez également à l'eau et à la nourriture dès que la durée de vol l'impose. Pour le bien-être de votre compagnon, il est préférable de l'habituer à entrer et sortir de la cage afin qu'il ne se sente pas séquestré pendant le voyage. Le vétérinaire peut aussi prescrire un calmant (léger) adapté pour diminuer le stress du voyage.

Vous devez impérativement signaler que vous voyagez avec un animal au moment de la réservation des billets et, comme les compagnies s'accordent le droit de changer les conditions de vol, il est prudent de téléphoner deux jours avant la date de départ pour s'assurer que votre animal est bien pris en compte.

Quant aux prix des voyages, ils vont de 30 € à 300 € (vols intercontinentaux) auxquels il convient de rajouter l'achat d'une cage ou d'un sac agréé et, éventuellement, le coût d'une assurance couvrant les frais vétérinaires à l'étranger.

Pour terminer, précisons que « Ryanair » refuse de transporter les animaux de compagnie quels qu'ils soient, et que les chiens d'assistance bénéficient généralement d'un traitement approprié.

Enfin, avant de vous lancer dans une pareille aventure, posez-vous la question de savoir ce que votre chien ou votre chat en pense et s'il ne serait pas plus heureux de passer quelques jours de vacances chez une de vos connaissances, un membre de votre famille ou dans une pension choisie avec soin...

Christian De Meyer



LE RETOUR DU LOUP EN BELGIQUE

Des traces, des indices...

On en parlait depuis longtemps déjà. Cette fois, c'est une certitude, le loup est de retour en Belgique, dernier pays européen où il n'était pas encore réapparu, ce qui n'est pas étonnant. Notre pays est petit, densément peuplé et ne compte que peu de forêts qui constituent son habitat. En revanche, elles sont abondantes en chevreuils, cerfs, sangliers et gibiers divers, sa nourriture de base.

Le doute quant à la présence d'au moins un « canis lupus » sauvage en Flandre n'est plus permis. Il s'agit d'une louve surnommée « Naya ». Des chercheurs allemands, en octobre 2016, l'ont équipée d'une balise GPS et suivent les moindres de ses mouvements. Elle ne semble se déplacer que la nuit et se nourrit essentiellement de chevreuils et de jeunes sangliers.

En provenance d'Allemagne, elle a parcouru près de 500 kilomètres en 10 jours, a traversé la frontière germano-néerlandaise et ensuite belgo-néerlandaise, le 2 janvier 2018, pour se fixer depuis cette date dans la région de Beringen, autour du Domaine militaire de Léopoldsborg, à une cinquantaine de kilomètres de Liège. La présence de Naya sur le territoire belge, certifiée par les scientifiques germaniques, a réveillé bon nombre d'associations de défense de l'environnement, heureuses de cette nouvelle, plus d'un siècle après la disparition du dernier loup tué à Erezée en 1897.

Un deuxième loup a été aperçu, toujours en Campine, en provenance des Pays-Bas tout proches. Il a malheureusement été renversé par une voiture, le 11 mars dernier, à Opoeteren (Maaseik). Des analyses approfondies ont permis de l'identifier. Il s'agissait d'un jeune mâle âgé d'un peu moins d'un an, en bonne condition physique, originaire d'Europe Centrale.

En Wallonie, au mois de mars dernier, des carcasses

de gibiers et de moutons présentant des traces de morsures caractéristiques ont été observées dans la région de la Roche-en-Ardenne. Les spécialistes et les vétérinaires en sont convaincus, elles témoignent de la présence d'un ou de plusieurs loups. Les prélèvements de salive réalisés se sont avérés peu probants et n'ont malheureusement pas permis une identification ADN précise.

Le loup est un animal extrêmement discret. Il est dès lors très rare de pouvoir l'observer, mais les indices de sa présence sont évidents, notamment dans le massif forestier de Saint-Hubert, un territoire de près de 100.000 hectares constitué de vallées, plateaux et forêts.

En 2016 déjà, dans la région de Nassogne, un chasseur, taxidermiste de profession, a clairement aperçu un loup à une vingtaine de mètres de lui mais n'a pas eu le temps de le photographier.

Rappelons que le loup est totalement protégé par une loi européenne de 1982 (Convention de Berne). Il ne risquait donc rien en rencontrant ce chasseur, dont le témoignage est considéré comme crédible. D'autant plus que, quelques semaines auparavant, sept brebis ont été tuées dans une bergerie de la région. Cette attaque ressemblait de toute évidence à celle d'un ou de plusieurs loups.

Les animaux sauvages ne connaissent pas les frontières et il faut savoir qu'un loup a été immortalisé, grâce à un piège photographique, à Nicey-sur-Aire, une commune française située à environ 70 kilomètres de la Belgique.

De même, à Ludwigswinkel, en Allemagne, à 150 kilomètres à peine de la frontière belge, de nombreuses photos et vidéos prouvent la présence d'une importante colonie de loups.

Un comportement social particulier

Une meute est un groupe social hiérarchisé formé par un mâle et une femelle dominants, leurs louveteaux de l'année et ceux des années précédentes. Fidèle, le mâle assiste la femelle, veille sur elle et sur les autres individus de la meute. L'adoption fait également partie de leur comportement familial. Lorsque des louveteaux sont orphelins, ils sont aussitôt, et de manière naturelle, recueillis par les autres membres de la meute. Toutefois, entre adultes, les luttes de pouvoir internes sont fréquentes et peuvent aboutir à l'exclusion d'un individu, mâle ou femelle. Celui-ci quitte alors la meute pour devenir un loup solitaire à la conquête d'un nouveau territoire vacant et à la recherche d'un congénère pour créer une nouvelle meute.

Histoires et légendes...

Curieusement, la réputation du loup varie selon les cultures et les régions, en Europe comme dans les autres parties du monde. Il faut dire que dès leur plus jeune âge, nos enfants sont influencés par des comptines, des fables et des dessins animés qui donnent du loup une image peu flatteuse.

« Le petit Chaperon Rouge » de Charles Perrault, « Le loup et l'agneau » de Jean de la Fontaine, « Les trois petits cochons », un très ancien conte européen adapté en court-métrage animé par les studios Disney en 1933, ne sont que des exemples auxquels on peut encore ajouter toutes les histoires de loup-garou... Dans de nombreux pays européens, il a aussi hérité

d'une épouvantable réputation de charognard, notamment dès le 17^e siècle, par sa présence sur les champs de bataille après que les armes se sont tues.

À l'inverse, la ville de Rome, fondée selon la mythologie par Romulus et Remus, honore la Louve qui les a sauvés d'une mort certaine. Ce n'est pas un hasard si l'Italie compte aujourd'hui un grand nombre de loups (de 600 à 800) sur son territoire.

Enfin, rappelons que chez nous, parmi les termes valorisants utilisés dans le monde du scoutisme, il y a « louveteaux » et « meutes »...

En cas de rencontre avec un loup

D'après les spécialistes, il n'y a aucune raison de paniquer et encore moins de prendre ses jambes à son cou. Le loup craint l'homme et ne cherche pas l'affrontement. Bien au contraire, il s'éloignera en prenant soin d'observer votre attitude.

Pour autant, ne tentez pas de l'approcher en espérant le caresser !

Précisons aussi qu'il y a vraiment très peu de chances d'en rencontrer un dans nos forêts et, si d'aventure cela vous arrivait, n'hésitez pas à saisir votre portable pour le photographier.

Nous sommes très loin de la situation en France où, dans certaines régions, le nombre de loups a quadruplé en 10 ans, ce qui suscite aujourd'hui de grandes inquiétudes au niveau des éleveurs dont les pertes, en 2017, se situaient à près de 3 200 animaux (indemnisés). Une chose est sûre : l'homme et le loup s'approprient à écrire un nouveau chapitre de leur histoire.

Christian De Meyer





LA RÉPONSE DES POLITIQUES

Interdiction de toute forme d'abattage (y compris « rituel ») d'animaux sans étourdissement préalable, en Région de Bruxelles-Capitale : quelles réponses avons-nous reçues des partis politiques ?

Par lettre (email) du 2 avril 2018 (avec un rappel du 20 avril), avec le souci de respecter strictement et sans a priori le pluralisme (toutes opinions confondues), nous avons écrit une longue lettre détaillée aux partis politiques francophones (MR, PS, CDH, ECOLO, PARTI POPULAIRE, DEFI, PTB) et flamands (CD&V, GROEN, SPA, NVA, Open VLD, VLAAMS BELANG) pour leur demander de nous faire connaître(avant le 30 avril, compte tenu des impératifs de rédaction de notre journal trimestriel, leur position précise, sans langue de bois, dans le futur débat concernant une éventuelle interdiction en Région de Bruxelles-Capitale de toute forme d'abattage d'animaux sans étourdissement préalable obligatoire, en ce compris en matière d'abattage « rituel » (cultes musulman et juif) .

Voici le résultat de notre enquête auprès des partis politiques.

NOUS VOUS RAPPELONS À CET ÉGARD QUE :

1. une telle interdiction totale (valable également pour l'abattage dit « rituel ») a déjà été votée par les Parlements wallon et flamand, mais que ces décrets régionaux font actuellement l'objet de recours devant la Cour constitutionnelle (au prétexte d'une prétendue atteinte à la liberté des cultes) et que si ces recours devaient être rejetés (comme nous l'espérons), ces textes n'entreront de toute façon pas en vigueur avant 2019, voire 2020 ;
2. la Secrétaire d'Etat bruxelloise, Madame Bianca DE BAETS (CD&V), voudrait faire voter un texte identique devant le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, pour s'aligner sur le texte que la Wallonie et la Flandre ont déjà voté ;
3. en Région de Bruxelles-Capitale, la présence d'une nombreuse population (et donc d'un électorat) de confession musulmane (mais aussi juive) risque d'exercer une forte pression sur les partis politiques à l'approche des élections communales et régionales, pour faire barrage à ce texte ;
4. suivant un sondage IPSOS réalisé à la demande de GAIA, 77% des Bruxellois en âge de voter sont favorables à une interdiction totale de tout abattage d'animaux sans étourdissement préalable et environ 34 % des électeurs se déclarent prêts à changer de vote, pour voter en faveur d'un parti qui serait partisan d'une interdiction totale de toute forme d'abattage d'animaux sans étourdissement préalable.

Nous n'avons pas interrogé le parti ISLAM, présumant de sa position sur le sujet.

Nous n'avons pas non plus interrogé le futur (nouveau) parti DIER-ANIMAL, dont nous ne savons encore pratiquement rien (ce parti sera certainement favorable à l'interdiction totale), mais la question sera de savoir si cela vaut la peine de « gaspiller » son vote pour un petit parti, ou s'il n'est pas préférable (comme le recommande Michel VANDENBOSCH de GAIA) de le donner à un parti « classique », plus important, qui par son poids, sera mieux à même de peser réellement sur les décisions à prendre (nous envisageons de vous informer, dans un prochain numéro de ce journal, sur le programme de ce futur nouveau parti DIER-ANIMAL, pour que vous puissiez vous faire votre opinion à son sujet).

Le résultat de notre questionnement des partis politiques bruxellois est globalement décevant, car il révèle l'habituel clivage gauche/droite, ce qui était hélas prévisible, puisque les partis de gauche (qui pourtant devraient - a priori - être les plus progressistes en la matière) ne le sont pas du tout, étant uniquement préoccupés de ne pas déplaire à une large part de leur électorat.

Quoi qu'il en soit, le résultat de notre questionnement des partis est le suivant (pour toutes personnes intéressées, les questions et les réponses sont vérifiables sur simple demande, **car HELP ANIMALS est bien entendu totalement neutre sur un plan politique**, notre seul objectif étant de défendre les valeurs de bien-être animal, qui sont le sens-même de notre combat quotidien) :

PARTI SOCIALISTE (PS)

Le PS bruxellois n'a pas pris la peine de nous répondre (il fait peu de doute que le PS cherchera à ne pas se mettre à dos son électorat d'origine maghrébine et assimilée). Donc, sauf engagement formel en sens contraire de la part du PS, il ne faudra pas compter sur ce parti pour voter une interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement préalable des animaux.

PTB et DEFI

Même commentaire que pour le PS (aucune réponse reçue).

MOUVEMENT REFORMATEUR (MR)

Voici la réponse reçue par mail du 17 avril 2018 du MR :

« (...) l'interdiction de l'abattage rituel est intervenue le 5 mai 2017 au Parlement wallon sur une proposition de décret proposée par la députée MR Christine Defraigne. C'est un vote essentiel en matière de bien-être animal.

Cela fait plus de 10 ans que le MR réclamait la suppression de l'exception permettant les abattages rituels sans étourdissement et qui engendraient des souffrances inutiles pour les animaux. D'autres pays ont d'ailleurs déjà mis en place cette interdiction dont la Suède, la Norvège, la Suisse, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

En tant que libéral et démocrate, je partage votre point de vue quant à la souffrance des animaux et à l'importance du respect du bien-être animal, tout en restant particulièrement attentif à ce que chaque personne dans notre pays ait la possibilité d'exercer son culte dans des conditions décentes.

Le respect des religions officiellement reconnues est évidemment un prérequis indispensable. Cependant, il ne faut jamais oublier que les lois civiles sont au-dessus des lois religieuses et que ce n'est pas aux cultes de dicter la loi. Par ailleurs, la technologie moderne, en l'occurrence l'électronarcose réversible, permet de rencontrer ces deux impératifs en conjuguant le respect des rites religieux et la prise en compte des souffrances des animaux.

Je tiens à vous rappeler que le MR n'est pas membre du gouvernement bruxellois. Cependant, si un texte similaire à celui voté au Parlement wallon était déposé par le gouvernement bruxellois, le MR soutiendrait ce texte (...)

(signé Olivier CHASTEL, président).

ECOLO

Voici la réponse reçue par mail du 20 avril 2018 d'ECOLO BRUXELLES :

« Pour les écologistes, les animaux sont des êtres sensibles et le bien-être animal a toujours été un enjeu fondamental. La qualité des relations entre les humains et les animaux, entre les humains et la nature, est au cœur de notre projet de société.

Des mesures politiques sont donc nécessaires pour qu'effectivement, les animaux soient considérés comme des êtres sensibles. L'abattage rituel tel qu'il se pratique actuellement ne peut perdurer. Les conditions et les normes de mise à mort dans les abattoirs doivent être améliorées ; la formation et les compétences requises des sacrificateurs doivent être renforcées...

Ces mesures doivent concerner l'abattage rituel industriel mais certainement pas s'y limiter. Une telle focalisation dissimulerait l'ampleur du fléau de la souffrance animale : c'est l'élevage industriel dans sa globalité qu'il faut soumettre à de nouvelles règles, à de nouveaux standards. Pour ECOLO, la priorité concernant la protection des animaux et de l'environnement doit aller à la transformation écologique des modes d'élevage et de toute la filière « viande ». C'est la seule approche crédible permettant de lutter efficacement contre l'ensemble des causes de la souffrance animale. Comme nous, vous aurez certainement été heurtés par les images récentes provenant d'un abattoir de porcs en Flandre.

Si nous considérons qu'une interdiction totale et immédiate d'abattage sans étourdissement est actuellement disproportionnée au regard du droit (et notamment de la liberté religieuse), il est cependant évident qu'il faut progresser en la matière. Nous l'affirmons clairement, tout en rappelant que l'obligation d'étourdissement n'offre pas de réelle garantie d'une moindre souffrance de l'animal mis à mort. En effet, dans certains cas, l'étourdissement par choc électrique provoque un surcroît de douleur chez l'animal, voire sa mort immédiate, surtout dans les conditions actuelles de mise à mort dans nos abattoirs.

Aujourd'hui, les pratiques alternatives se multiplient, y compris d'ailleurs au sein des communautés juive et musulmane (par exemple, l'association Green Halal pratique un « abattage personnalisé et éthique pour bien-être animal » qui implique un choix minutieux de l'abattage, du moment et de la méthode utilisée pour mettre à mort l'animal).

On remarque un développement croissant de la production de viande halal et bio, qui satisfait à l'exigence de certification selon laquelle toute production biologique doit prouver que la souffrance est réduite au minimum pendant la durée de vie de l'animal, y compris lors de l'abattage. Cela démontre la possibilité de faire évoluer les choses vers une amélioration du bien-être animal dans le respect des convictions de chacun, pourvu qu'on rompe avec les pratiques industrielles d'élevage et de mise à mort.

Atteindre ce nouvel équilibre nécessite du dialogue. Nous refusons toutefois que la cause animale soit instrumentalisée par des mouvements anti-démocratiques, antisémites ou islamophobes qui se focalisent insidieusement sur l'abattage rituel – marginal en nombre – en ignorant la réalité de l'ensemble des abattoirs et des conditions industrielles d'élevage qui constituent, en fait, le cœur du problème. Par eux, environ 120.000 moutons sont abattus chaque année en Belgique, dont 10% selon le rituel juif ou musulman. Les écologistes soutiennent prioritairement les alternatives au système actuel qui, outre la souffrance qu'il fait endurer aux animaux, appauvrit les petits éleveurs, dégrade notre environnement et porte atteinte à notre santé et à la qualité de notre alimentation.

Sur ces questions comme sur toutes celles qui concernent la préservation de notre unique et magnifique planète, vous pouvez compter sur la détermination d'ECOLO ».

(signé Hélène WALLEMACQ, animatrice politique)

Notre commentaire : il ressort de cette réponse que, malgré ses incontestables très bonnes résolutions proclamées, ECOLO continue à évoquer sans s'émouvoir les « sacrificateurs » d'animaux pour raisons « religieuses » et semble donc continuer à accepter cette pratique des abattages rituels sans étourdissement préalable, au nom de la « liberté religieuse », qui devrait primer les lois civiles obligatoires pour tous les citoyens, ce qui rapproche la position d'ECOLO de celle du PS, c'est à dire, une position rétrograde puisqu'elle fait passer les soi-disant lois "religieuses" avant le bien-être et le respect dûs à l'animal.

PARTI POPULAIRE (PP)

Voici la réponse reçue du PARTI POPULAIRE par mail du 13 avril 2018

« Le Parti Populaire en Région bruxelloise est bien entendu opposé à toute forme d'abattage, y compris « rituel », sans étourdissement préalable.

Les faits scientifiques sont établis : les animaux souffrent quand on les saigne alors qu'ils sont encore conscients. Le sens commun nous commande de leur épargner cette souffrance inutile si nous en avons les moyens, ce qui est le cas dans notre société avancée.

L'interdiction de l'abattage sans étourdissement est un progrès permis par le confort matériel, et devant lequel les intérêts industriels et les tabous culturels doivent s'effacer ».

(signé Nicola TOURNAY, chargé de communication)

CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE (CDH)

Voici la réponse reçue du CDH par mail du 2 mai 2018 :

« Comme vous le savez, c'est sous l'impulsion du Ministre CdH wallon du Bien-Etre animal, Carlo di Antonio, que les règles ont pu évoluer en Wallonie. Sur sa proposition, un Décret a pu être adopté et voté afin d'interdire l'abattage sans étourdissement.

Ce décret est actuellement sujet à un recours en annulation auprès de la Cour constitutionnelle. Il conviendra d'analyser attentivement le jugement rendu par la Cour et d'en tirer les conséquences pour la Région wallonne et la Région bruxelloise ».

(signé Benoît LUTGEN, Président)

CD&V, S.P.A., OPEN VLD, NVA, GROEN

Aucun de ces partis flamands n'a pris la peine de nous répondre. Toutefois, il ressort des déclarations exprimées par les représentants de certains partis flamands lors de la conférence de presse organisée par GAIA en février 2018, qu'en tous les cas, le CD&V (parti de Madame Bianca DE BAETS) et l'Open VLD soutiendront en Région de Bruxelles-Capitale, comme ils l'ont déjà fait en Région flamande, l'interdiction de toute forme d'abattage rituel sans étourdissement préalable (pour le S.P.A., la NVA et GROEN, la position officielle de ces partis en Région de Bruxelles-Capitale nous est restée inconnue).

VLAAMS BELANG

Voici la réponse reçue du VLAAMS BELANG par mail du 24 avril 2018 :

« (...) Je pense que je ne vous étonnerai pas en déclarant que mon parti est radicalement opposé à toute forme d'abattage des animaux sans étourdissement préalable, y compris les abattages qualifiés de « rituels ». Nous en demanderons donc l'interdiction formelle en Région bruxelloise.

Depuis sa création, le Vlaams Belang dénonce ces pratiques barbares, indignes d'une civilisation développée, notamment au Parlement bruxellois par la voix de notre Chef de groupe, Dominiek Lootens. Nous avons mené ce combat avec pugnacité et avec toute la force de notre idéal. Nous avons alors été taxés d'extrémistes, d'avoir l'esprit étroit et même de racisme parce que nous défendions le bien-être des animaux sacrifiés.

L'archaïsme d'une terminologie comme « sacrifice rituel » devrait être inaudible pour quiconque se veut être un citoyen du 21ème siècle. Le Vlaams Belang est donc particulièrement réjoui de voir que les mentalités évoluent en Flandre et en Wallonie.

A Bruxelles, comme vous le soulignez, certains partis politiques se moquent complètement du bien-être animal et ne veulent en aucun cas prendre l'électorat musulman à rebrousse-poil, de peur de perdre des suffrages.

Ce clientélisme politique est d'un autre âge et est indigne d'une véritable démocratie. Ignorer la souffrance animale en échange de quelques strapontins politiques est une honte absolue. Votre initiative est donc très précieuse, puisqu'elle place chacun devant ses responsabilités, les yeux dans les yeux avec l'ensemble de nos concitoyens sensibles à la cause animale ».

(signé Bob de Brabandere, Président du Vlaams Belang à Bruxelles).

Ce questionnement des partis politiques vous avait été promis, en parfaite et totale transparence. Voilà qui est fait. Pour le reste, votre vote vous appartient.

Dans nos éditions futures, nous ne manquerons pas de continuer à vous tenir strictement informés des réactions qui nous parviendraient encore sur ce sujet qui nous concerne de près, car il touche au respect le plus élémentaire des animaux qui sont les victimes de ces formes d'abattage. Si vous êtes des électeurs ou sympathisants d'un des partis "tièdes" mentionnés ci-avant, n'hésitez pas à l'interpeller pour lui faire part de votre désaccord avec son programme dans cette matière de l'abattage rituel!

Jean-Jacques PEGORER
président de HELP ANIMALS

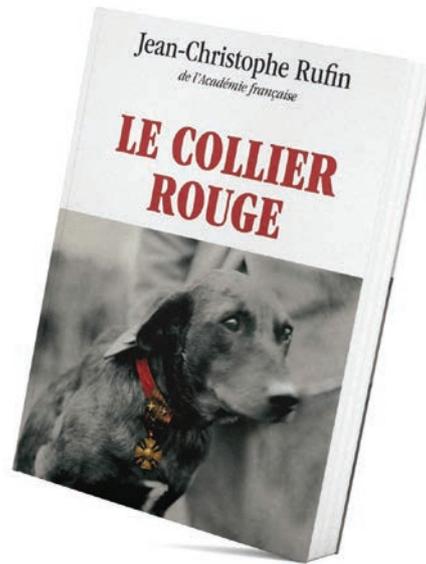


Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69



Le vieux qui lisait des romans d'amour

Luis SEPULVEDA,
Éditions Métailié, collection Points.

El Idilio est un petit village aux portes la forêt amazonienne, ce « poumon vert de notre planète » devenu un enfer peuplé de chercheurs d'or avides en quête d'un Eldorado imaginaire. La découverte du cadavre d'un homme blond atrocement mutilé déchaîne les passions de ses habitants : alors que le maire accuse aussitôt les Indiens Shuars (baptisés Jivaros par les conquistadors espagnols) de ce meurtre, Antonio José Bolívar Proano discerne dans cette mort, non pas la main de l'homme, mais la vengeance d'un fauve. Le vieil homme, grand connaisseur de la nature apprise au contact des Shuars et fervent lecteur de romans d'amour, se voit bientôt contraint de se lancer dans une chasse de tous les dangers...

A l'heure où l'égoïsme humain menace d'extinction la survie de dizaines d'espèces animales par le réchauffement climatique, la pollution, la surpêche, le braconnage ou encore la déforestation, cette fable moderne, écologique et initiatique - écrite avec une remarquable touche d'humour par le talentueux écrivain chilien Luis SEPULVEDA - nous livre, dès sa première publication en 1989, une image de l'Amazonie totalement éloignée des clichés touristiques idylliques : cette Amazonie, qu'il connaît bien pour y avoir vécu, y est décrite comme un milieu cruel, dur et hostile, en proie au comportement d'aventuriers pillards, prédateurs cupides et ignorants qui menacent chaque jour son équilibre fragile.

Le collier rouge

Jean-Christophe RUFFIN,
Éditions Gallimard (2014), collection Folio.

Été 1919, dans une petite ville du Berry écrasée par la chaleur. Pourquoi Jacques Morlac, héros de la Grande Guerre décoré par la nation, croupit-il au fond d'une caserne déserte dans l'attente de son procès ?

Devant la porte, maigre à faire peur, Guillaume, son chien blessé au poil abimé par d'anciennes blessures, aboie jour et nuit.

Le juge militaire Lantier du Grez est chargé de démêler cette affaire. Aristocrate dont la guerre a fait vaciller les principes, il enquête, interrogeant patiemment son prisonnier pour tenter de comprendre les raisons profondes du geste fou qui a conduit cet écorché vif à risquer une condamnation. Il pressent aussi immédiatement la singularité de Guillaume, ce compagnon d'une fidélité à toute épreuve qui a connu l'horreur de la guerre et la violence des combats.

Non loin de là, dans la campagne, seule avec son petit garçon, Valentine, une jeune femme usée par le travail de la terre, trop instruite cependant pour être une simple paysanne, attend et espère...

Trois personnages. Au milieu d'eux, un chien, qui détient la clef du drame ... Dans ce roman magnifique, huis-clos court et fort, l'académicien Jean-Christophe RUFFIN s'est inspiré d'une histoire vraie pour construire un récit simple et décrire, avec des mots justes empreints d'une profonde humanité, la fidélité d'un homme à une femme, d'un chien à son maître, d'un homme à son idéal... et d'un juge à son prisonnier.

L'auteur a également signé le scénario du film éponyme sorti cette année, réalisé par Jean BECKER, où François CLUZET interprète le rôle du juge Lantier.

Anne Dumortier



Stéphanie DEVIS
Vice-présidente
Help Animals

DERNIÈRES NOUVELLES DE NOTRE REFUGE **DE BRAINE-LE-CHÂTEAU**

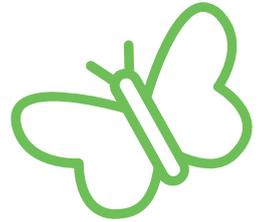
Pour des raisons pratiques, notre nouveau refuge (situé rue du Bois d'Apechau, n° 10 à Braine-le-Château) n'est actuellement visitable pendant les travaux (en cours) que sur rendez-vous à prendre par téléphone, via le refuge d'Anderlecht, avec la vice-présidente Stéphanie DEVIS ou le directeur Fabrizio FOLLACCHIO.

Nous recevons, chaque semaine des dizaines d'appels ou d'emails de propriétaires nous demandant de prendre en charge leurs animaux. Les raisons invoquées sont souvent les mêmes : des soucis de santé, des situations financières ou familiales devenant précaires, mais aussi d'autres difficultés pour assumer le quotidien de leurs animaux.

Nous essayons aussi de venir en renfort lors des saisies exécutées en urgence par les services du bien-être animal des trois Régions. Les animaux saisis le sont généralement pour des raisons de négligences graves ou de maltraitements.

Bien entendu, faute de place, nous ne pouvons pas tous les accueillir. Nos écuries et nos prairies, bien que très vastes, ne sont malheureusement pas extensibles !

Il y a peu, nous avons pris en charge trois mini shetlands à la demande d'une propriétaire qui se trouvait dans l'incapacité de les garder. Cette dame les aimait beaucoup et leur a offert, durant des années, les meilleurs soins mais, sa situation personnelle ayant changé, comme elle se retrouvait sans terrain et sans solution pour eux, elle a préféré nous les confier pour que nous puissions leur assurer un avenir mais aussi pour qu'ils soient replacés sous convention d'adoption « Help Animals » pour les protéger.



Mistral

Alaska

Prada

Tous les trois sont en pleine forme : un peu trop ronds, ils auraient en effet, besoin de perdre quelques kilos, pour leur confort et leur santé. Ils ont été installés confortablement dans nos écuries et semblent déjà très à l'aise. L'étalon, Mistral, a été castré dès son arrivée aux écuries et a ainsi pu faire connaissance avec nos autres pensionnaires.

Ces amours de petits poneys sont bourrés de tendresse et d'envies de câlins. Bienvenue à vous trois Mistral, Alaska et Prada !

C'est ainsi aussi que nous avons accueilli trois petites chèvres : Zénon, Sanchez et Pamplemousse. Leurs propriétaires, expulsés de leur maison, n'avaient plus de jardin dans leur nouveau logement. Le trio s'est vite habitué à notre enclos et nous donne l'impression d'être heureux parmi nos protégés.

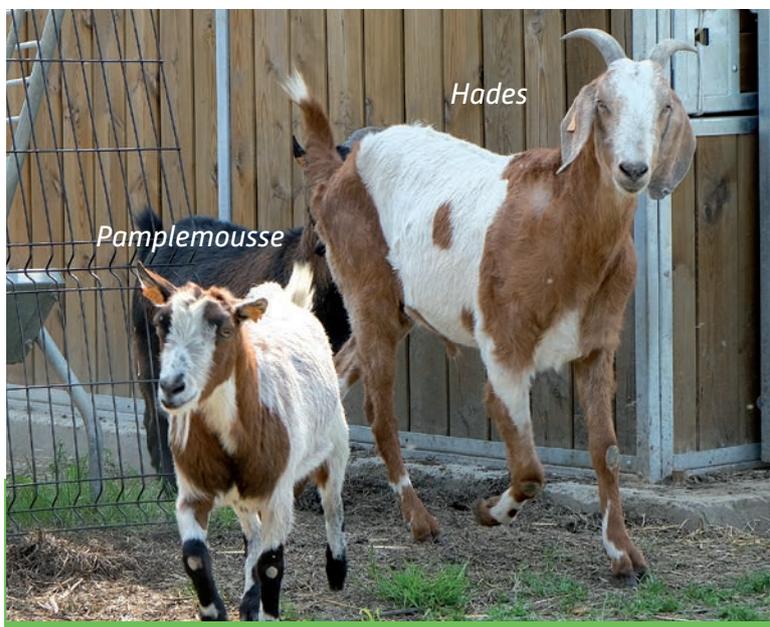


Sanchez



Zénon

Lally



Hades

Pamplemousse

Lalli et Hades, une chèvre et un bouc ont, eux aussi, rejoint nos pensionnaires caprins suite à l'hospitalisation de leur maître. Ils seront d'ici peu prêts à être adoptés. Venez les rencontrer !

Rappelez-vous, dans notre trimestriel passé, nous vous parlions des moutons que nous avons accueillis lors de la saisie du 2 février dernier dans la région de Ciney. Soyez rassurés, ils se portent tous bien !

La philosophie des refuges n'est absolument pas d'avoir des naissances, mais, parmi les brebis recueillies, nous étions conscients de la probabilité que l'une d'entre elles soit gestante. Au fil des jours, restant très attentifs à tout signe de gestation, nous dûmes nous rendre à l'évidence...

Outre le fait que le ventre de notre brebis France s'arrondissait visiblement, nous guettions aussi une montée de lait qui viendrait confirmer nos doutes. Très vite il nous fallut l'isoler pour lui permettre de mettre bas tranquillement. Le 24 mars, avec l'aide précieuse de nos deux animaliers, Axelle et Maxime, France donna naissance à un magnifique petit agneau que nous avons nommé Jupiter. Le petit et sa maman se portent bien !



Jupiter

Déjà très vigoureux, Jupiter est en pleine forme. Il se montre très curieux envers les humains et les approche sans crainte. Il apprécie les caresses, ce qui n'est pas toujours évident avec les nouveau-nés. Bienvenue à toi, petit ange Jupiter !

Lorsqu'un de nos équidés est adopté, son nouveau responsable s'engage, en signant une convention de placement, à respecter les clauses du contrat. Les adoptants s'engagent par exemple à ne pas donner ou revendre l'animal. Le contrat stipule aussi que s'ils ne peuvent plus le garder pour une raison ou une autre, ils sont dans l'obligation de nous contacter pour que nous le reprenions au refuge. Ainsi, nous assurons au mieux du suivi de nos animaux adoptés.

Début mai, nous sommes contactés par l'adoptante de Pandora, une jument adoptée chez Help Animals en 2016. Malheureusement, cette dame nous appelait pour annoncer le décès de son autre cheval et nous faire part de la solitude pesante de notre ex-pensionnaire. Immédiatement nous avons proposé de la reprendre en charge. A contrecœur pour l'adoptante mais, pour le bien-être de Pandora, elle est revenue aux écuries et a rejoint nos équidés qui, tout de suite, lui ont redonné sa place dans le troupeau.



Mandoline



Pandora



Une douce après-midi au refuge de Braine-le-Château



C'est avec une excellente nouvelle que je termine mon éditorial : le 1er mai dernier, c'était au tour de notre jument de trait, notre belle et grande Mandoline, d'embarquer vers sa nouvelle vie. Mandoline était arrivée en janvier 2016 très amaigrie, mais très vite, grâce à nos bons soins, elle avait « repris du poil de la bête » et avait retrouvé toute sa splendeur.

Après plusieurs visites au refuge, une jeune dame, Mégane, et son compagnon Pierre (propriétaires d'un terrain suffisamment grand pour accueillir un second cheval, et désireux d'offrir une compagne à leur hongre solitaire), ont jeté leur dévolu sur Mandoline. C'est vrai qu'avec son caractère en or, ses belles rondeurs et sa bouille à bisous, c'est la jument idéale.

Tranquillement, elle est montée dans le van en direction de sa nouvelle famille.

Nous lui souhaitons un bel avenir à ainsi qu' à ses adoptants.

Je vous dis à bientôt et vous remercie pour votre soutien, votre fidélité et votre générosité.



Stéphanie DEVIS
Vice-présidente Help Animals

ATTILA, le béninois

Voici l'incroyable histoire vraie d'Attila, racontée par ses sauveurs et nouveaux maîtres belges.

Attila est un petit chien Laobé (nom donné à la race des chiens communs d'Afrique de l'Ouest), né au printemps 2017 dans un village voisin de la ville de Lokossa, au Bénin. Il est arrivé en juillet 2017 chez deux jeunes Belges venus travailler dans le cadre de la coopération belge.

Leur gardien de nuit leur avait demandé de pouvoir venir à leur service avec un chien pour l'aider à veiller durant la nuit. Il se rendit compte qu'il ne pouvait ramener ce chien chez lui en journée, de sorte qu'Attila resta jour et nuit dans la propriété de nos deux jeunes coopérateurs belges, les accompagnant même lors de leurs activités quotidiennes.



Après un mois, Attila commença à boîter, d'abord légèrement, ensuite presque sans plus pouvoir poser un pied à terre. Le gardien de nuit, s'estimant floué par le villageois qui le lui avait vendu pour 1500 FCFA (un peu plus de 2 euros), souhaitait aller l'échanger contre un autre chien au village (où il aurait fini misérablement à la rue) ou le vendre à des voisins qui s'étaient dits intéressés pour sa viande.

Horriés par une telle perspective, nos amis belges décidèrent d'en reprendre la charge, avec le projet de le rapatrier en Belgique pour l'y faire soigner. Commencèrent alors les longues et coûteuses procédures pour son rapatriement vers le sol européen. D'abord, trouver un vétérinaire compétent ! Après un premier essai peu encourageant auprès d'un vétérinaire dans la périphérie de Lokossa (où les premiers vaccins sont tout de même effectués), cap sur Cotonou, où leur est conseillé un vétérinaire habitué aux formalités pour le retour d'animaux vers l'Europe.

Ce vétérinaire leur explique la procédure : munir le chien d'une puce électronique, le vacciner et créer un carnet de vaccination provisoire, suite au vaccin contre la rage, il faut alors attendre un mois, ensuite, prélever un échantillon de sang et l'envoyer sans attendre par DHL à un centre d'analyse agréé en Europe afin de vérifier le taux d'anticorps contre la rage et, donc certifier la validité de la vaccination. Après l'arrivée du certificat, le chien ne peut pénétrer en Europe que 3 mois après la prise de sang. Ensuite, il faut acheter une cage agréée pour le transport du chien via la compagnie aérienne, et réserver sa place

sur le vol de retour en Belgique. Enfin, 10 jours avant le départ, reprendre rendez-vous chez le vétérinaire pour un nouveau check-up et remplir un certificat de bonne santé (format européen...et non béninois, qui ne vaut rien à la douane belge).

Grâce aux bons conseils du Docteur vétérinaire Loeman qui suivait l'affaire depuis la Belgique, le chien avait été habitué progressivement à sa cage, pour diminuer le stress lors du transport en avion (les calmants sont peu appréciés par les compagnies aériennes, en raison des risques).

Attila fait le voyage avec ses maîtres la nuit du 16 au 17 mars 2018 et, à l'arrivée à Zaventem, subit le choc thermique : moins 35 degrés d'un seul coup ! Le passage à la douane se passe sans accrocs, car tous les documents sont parfaitement en ordre. Dehors, il neige ! Déboussolé, Attila a froid. Il est épuisé. Mais heureusement, la grande famille les attend avec impatience et, depuis des mois, ils ont préparé la maison : un coin au chaud près du radiateur, des jouets, une gamelle appétissante et... deux frères chats... ambiance garantie !

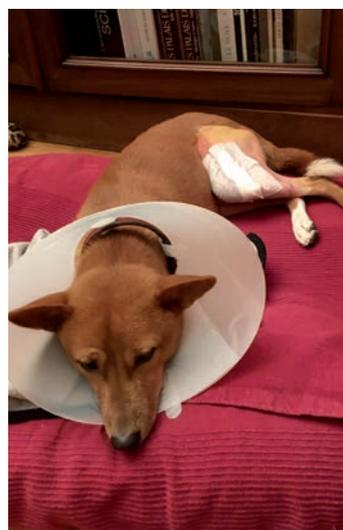
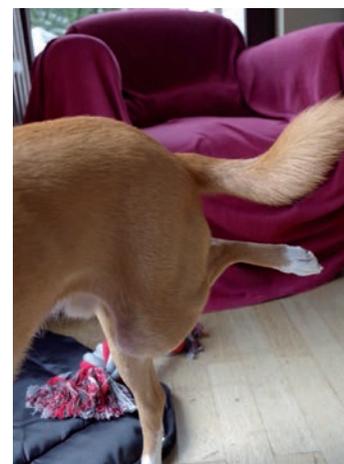
Après deux jours, rendez-vous chez le docteur Christiane Loeman pour faire un point sur la situation. Attila se laisse examiner sans résistance par cette charmeuse d'animaux. Il reçoit les nouveaux vaccins nécessaires. On lui crée un passeport européen et on remet tous ses documents en règle.

Mais que faire pour cette fameuse patte devenue atrophiée et continuellement fléchie ? Le docteur Loeman fait alors une annonce inattendue :



émue par ce sauvetage et sachant que le coût de l'opération sera difficile à supporter par le jeune couple, elle a demandé à Help Animals s'ils pouvaient intervenir pour rendre l'opération possible, et aussitôt Help Animals a accepté !

Rendez-vous chez un spécialiste : le professeur Poncelet reçoit la petite délégation béninoise. Après examen et plusieurs radios, il estime qu'il ne sera peut-être pas nécessaire de recourir à une solution radicale (amputation ou arthrodèse) mais que l'articulation pourrait sans doute être sauvée et ainsi rétablir une utilisation normale de la patte, ce qui dépendra aussi de la kiné à réaliser ensuite.



Attila se fait opérer le 29 mars 2018. Bien que très difficile, l'opération se déroule au mieux. Il a fallu remettre le tibia droit (il était tourné à 90° par rapport au fémur), creuser une trochlée plus profonde, remettre la rotule à sa place (elle avait dévié sur le côté du genou) ainsi que les muscles et tendons à leur juste place. Quand il sort de la clinique vétérinaire ce soir-là, Attila porte un joli collier « élisabéthain » et une articulation du genou droit. Le professeur conseille de commencer les exercices de kiné dès le troisième jour en effectuant de petites extensions du genou opéré et en massant la patte.

Quand il revient 10 jours plus tard pour retirer les fils, la patte d'Attila se rapproche encore davantage du sol et son genou a gagné en extension. Tout le monde est ravi ! Maintenant, il faut continuer la kiné en veillant à ne pas trop forcer, afin de ne pas endommager la vis en métal qui tient l'articulation en place et laisser au cartilage le temps de se reformer.

Attila gambade aujourd'hui presque à quatre pattes dans les parcs et forêts de la région de Bruxelles, grâce à l'intervention de ces deux vétérinaires hors du commun et à l'aide d'Help Animals. Il est choyé et admiré dans sa grande famille, ravie pour toujours de l'arrivée de ce nouveau membre « à 3 pattes et $\frac{3}{4}$ ». Attila continuera maintenant son chemin en Belgique et goûte avec plaisir l'arrivée du printemps. Merci du fond du cœur !



Sacha et Natalia Hinz-Niklewicz

Les chats à la conquête de l'Homme



Qui, de l'homme ou du chat, a domestiqué l'autre ?

Tout le monde pense que le chat a été apprivoisé par les bons soins de l'Homme. Cette longue histoire de vie commune trouve ses racines dans la sédentarisation de nos ancêtres.

L'être libre qui décide de tout ce qu'il fait - manger, explorer, dormir ou ronronner -, et avec lequel pourtant, nous vivons depuis très longtemps, ce chat dit « domestique » (*Felis catus*), appartient au genre *Felis* au même titre que le chat sauvage. Leur ancêtre commun aurait vécu dans les déserts du Bassin méditerranéen au Pliocène. Mais notre rencontre avec cet animal ne remonte qu'au début du Néolithique, environ 7000 ans avant J.-C. ! C'est là que les destins du chat « familial » et de son congénère « sauvage » se sont séparés. L'Homme sapiens a commencé à se sédentariser et à accumuler des ressources. Dès que les principes de l'agriculture furent posés,

un certain nombre d'animaux tentèrent d'en tirer profit. A commencer par les rongeurs, avides de petites graines craquantes... et proies idéales des chats. Par conséquent, l'agriculture a attiré des chats sauvages (*Felis silvestris*) affamés, trop heureux de pouvoir se nourrir de ces proies providentielles. Nos ancêtres humains, débarrassés des nuisibles qui volaient leurs graines, ont alors vu leur arrivée d'un très bon œil. Ce fut le début d'une « coexistence pacifique ». Ensuite, chez les Egyptiens, vers -3000 avant J.-C., ils ont été embarqués sur des bateaux pour chasser les rats, voyageant et essayant sur toute la planète !

Au cours de l'Histoire, les chats ont donc apporté une aide précieuse à l'Homme. En éliminant les rats et les rongeurs variés, ils ont ainsi contribué à l'épanouissement de l'agriculture tout en limitant la propagation de maladies (songeons, par exemple, au terrible fléau de la peste noire durant le Moyen-Age). Bref,



A n'en pas douter, les chats, anciens Dieux, rois incontestés du monde... et de la toile, ont réussi à établir une domination sans précédent sur l'ensemble des continents de notre planète (à l'exception de l'Antarctique), parvenant à amadouer leur prédateur numéro un : l'Homme, devenu progressivement leur esclave consentant !

Depuis la nuit des temps, les chats font partie de ces animaux qui lui ont permis d'affronter les pires situations. Autrefois Maîtres de l'Egypte vénérés comme des Dieux, leur histoire est entachée d'une sombre période durant laquelle ils furent pourchassés et accusés d'être les compagnons des sorcières.

Et pourtant, libres comme l'air, ils continuent à nous fasciner par leur côté indépendant, solitaire et mystérieux. Ils voient ce que nous ne pouvons voir, entendent ce qui nous est inaudible... Oui, le chat ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons !

Alors, amis ailurophiles ⁽¹⁾, apprenez enfin comment, grâce à la génétique, ce divin « espion aux pattes de velours » s'y est pris pour asseoir son règne dans votre cœur... et conquérir l'Humanité tout entière !

(1) Ailurophiles : amoureux des chats.

ils se sont rapprochés des habitations pour en profiter, ont réussi à entrer dans les bonnes grâces des bipèdes qui, en retour, les ont fidélisés en leur donnant davantage de nourriture et de confort. Les liens de cette amitié ont marqué un tournant révolutionnaire dans la dissémination de ces félins à l'échelle mondiale. Devenus les compagnons de chasse parfaits, ils ont naturellement été associés aux rêves de conquête des humains... et ont ainsi été embarqués sur de grands navires d'exploration et de découvertes à destination d'autres continents.

Au commencement était le chat...

Originaire du Moyen-Orient, le chat a mis au point une stratégie évolutive terriblement efficace. Coloniser tous les continents a permis à l'espèce féline de se diversifier d'un point de vue génétique. Un article publié dans la revue scientifique *Nature* en juin 2017 a levé finalement une partie du secret : une équipe de paléogénéticiens a travaillé durant plus de dix ans pour retracer la

migration de nos félins adorés. Pourquoi un temps aussi long ? Puisque (fort heureusement) nous ne mangeons pas les chats, il leur a été particulièrement compliqué, dans ces circonstances, de trouver des restes (squelettes ou dépouilles, par exemple) exploitables comme c'est le cas pour les os de volailles, ramassés dans des tas de déchets datant de plusieurs siècles. L'autre souci étant que ces restes ne portaient pas nécessairement de traces exploitables d'ADN, les températures élevées et l'humidité n'étant pas les meilleures alliées de notre code génétique.

Malgré ces difficultés liées aux conditions de chaleur étouffante, les chercheurs ayant retrouvé la majorité des momies dans des tombeaux égyptiens ont quand même réussi à récupérer l'ADN de 209 chats. L'étude de ces ADN révèle que le chat moderne s'est développé dans deux régions principales : en Anatolie (qui compose 93% de la Turquie) pour commencer, mais aussi en Egypte. Grâce aux déplacements de l'Homme, les chats ont ensuite pu se déployer en Europe et dans le bassin méditerranéen. Évidemment, lorsqu'ils atteignaient de nouveaux lieux, les félins conquérants y rencontraient

des chats indigènes. Après échange de trophées et combats mortels à coups de griffes et de feulements, cette cohabitation a donné naissance à des croisements qui ont, eux aussi, voyagé grâce à l'Homme. C'est ainsi que s'explique la présence d'un chat vieux de 2000 ans en Egypte dont l'ADN correspondait à celui d'un chat... indien, sans doute passager d'une « croisière » en bateau.

Les chats actuels ressemblent-ils à leurs ancêtres ?

D'un point de vue comportemental, oui, certainement ! Contrairement aux chiens ou à n'importe quel animal ayant pu améliorer sa survie grâce à l'intervention humaine, les chats n'ont pas besoin de l'homme pour chasser. Ils se contentent de cohabiter avec lui. Ils ont appris à tolérer la présence humaine dans leur unique intérêt, appréciant les caresses, le confort et la bonne nourriture qui leur est gracieusement offerte. Mais si les humains venaient à disparaître, contrairement au chien, l'espèce

(dans sa globalité) n'en serait pas le moins du monde affectée (sans évoquer, évidemment, le cas particulier de l'adorable tigre de salon qui a tissé un lien affectif très fort avec vous, son humble « colocataire humain »).

Physiquement, les chats n'ont pas non plus beaucoup évolué. Leur taille est demeurée la même, si on l'on excepte la sélection humaine pratiquée dans les élevages pour créer les races qui font l'objet de notre admiration et de notre vénération. L'évolution essentielle réside dans la couleur de leurs poils. Selon les scientifiques ayant réalisé cette étude, le pelage tigré (appelé tabby) a émergé à partir d'une seule mutation dans un gène particulier (nommé Taqpep) qui se serait produit au Moyen-Âge, ce qui explique pourquoi cette robe est l'une des plus représentées chez les chats... et appréciées par les bipèdes qui les caressent !

Anne DUMORTIER

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Article de S. BUY (revue GEO EXTRA, 24 juin 2016). Traduction de l'article « The palaeogenetics of cat in the ancient world » (W. VAN NEER, E-M GEIGL, C. OTTONI dans NATURE, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION, volume 1).

Votre parrainage nous est précieux !



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication

 Belfius BE 57-068-2036135-35

 ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainerez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !

LES COMPORTEMENTS DU CHAT : communication et émotion



Plusieurs études scientifiques ont prouvé que beaucoup d'espèces animales utilisent leurs propres signaux de communication afin d'essayer de communiquer avec les humains. Est-ce aussi le cas pour les chats ?

Commençons par définir, en quelques mots, la communication : communiquer, c'est échanger, transmettre, consciemment ou non, une ou plusieurs informations entre un émetteur et un ou plusieurs récepteurs. Cela implique que celui qui reçoit l'information (l'humain, mais également l'animal) manifeste une réponse comportementale et observable.

Le message peut être émis sur plusieurs canaux : pour l'homme, comme pour le chat, il peut être, par exemple, verbal ET visuel. L'homme prononcera un "NON" ferme en levant un doigt désapprouvateur pour informer son interlocuteur de son désaccord. Le chat, quant à lui, pourra "cracher" de colère et se dresser en posture haute (dos bombé et queue touffue) pour interdire le passage à un congénère. Dans les deux cas, les messages transmis sont clairs. De plus, si le ou les récepteurs offrent une réponse comportementale, nous pouvons considérer que la façon dont le message a été transmis s'est avérée efficace. Il y a bien eu COMMUNICATION.

Le chat utilise un panel de canaux de communication large et varié qui vont nous donner une ou plusieurs informations sur son état émotionnel. Voici les principaux canaux connus :

1. LA COMMUNICATION CHIMIQUE 2. LA COMMUNICATION VOCALE

Une des plus anciennes et fréquentes chez les animaux, elle a, de plus, l'avantage de durer dans le temps. Chez le chat, les molécules chimiques (phéromones) sont produites par différentes glandes réparties sur des endroits précis de son corps (base de la queue, sacs anaux, joues, autour de la bouche, base des oreilles, coussinets), ainsi que via la salive, les urines et les selles. Le chat dépose ses molécules de façon consciente (phéromones sociales, sexuelles et territoriales) ou inconsciente (phéromones d'alarme, d'attachement néonatal et sexuelles).

Un des moyens de communication chimique les plus connus et appréciés des amoureux des chats est "l'allo-marquage social". Le chat se frotte soit contre d'autres chats, soit contre l'humain. De cette façon, il dépose ses phéromones sur les êtres qui lui sont familiers. Ces derniers deviennent reconnaissables en tant "qu'amis", ce qui lui permet de les catégoriser en

"connus = apaisants" et "inconnus = vigilance". Sa motivation est juste de se faire du bien.

Le chat dispose d'un panel vocal très large. Ses vocalises transmettent des informations sur son état émotionnel :

- Cris intenses (feulements, sifflements et crachements de colère) pour éloigner les congénères;
- Vocalises fortes du chat amoureux qui doit pouvoir être entendu même à grande distance;
- Vocalises de faible intensité de la maman chat qui a besoin de communiquer "en toute discrétion" avec ses chatons afin de ne pas éveiller la curiosité d'un prédateur;
- Miaulements (réservés aux chatons ou aux chats domestiqués : les chats sauvages et félins adultes ne miaulent pas);
- Émissions de petits cris aigus accompagnés de claquements des dents émis à la vue d'une proie insaisissable ;

— Ronronnements : ils résultent de vibrations dans le larynx qui seraient commandées par un centre nerveux situé dans le cerveau, près de l'hypothalamus (cet organe est un des centres de l'émotion, responsable de la sécrétion d'endorphine aux effets calmant et antidouleur).

De plus, le chat ronronne avec une fréquence de base qui aurait des pouvoirs curatifs et thérapeutiques sur son organisme (par exemple, lorsqu'il est détendu sur les genoux de son maître, mais aussi lorsqu'il a mal, quand il est stressé, quand il est seul ou encore quand la maman chatte accouche ou allaite). Même si cela n'est pas encore prouvé scientifiquement, on serait tenté de penser que le chat ronronne d'abord pour son propre besoin curatif et apaisant... ronronnements qui entraîneraient aussi des répercussions sur le bien-être de son propriétaire, pour autant que celui-ci entretienne un lien intense et bienveillant avec son « animal de compagnie ».

3. LA COMMUNICATION VISUELLE

Elle s'exprime de deux façons : par le dépôt de marques visuelles et par les expressions corporelles.

Les dépôts de marques visuelles peuvent s'exprimer par des griffades territoriales. Le chat "marque" avec ses griffes certains endroits de son territoire, signalant ainsi aux chats non-amis de passer leur chemin. Ces marques visuelles se manifestent également par des marquages urinaires (mélange de marques visuelles et olfactives) indiquant que l'endroit sélectionné (arrosé et coloré par l'urine) est excitant pour lui (excitation de joie ou de stress).

Les expressions corporelles permettent une communication à courte distance (en effet, le chat est myope et voit flou au-delà de + ou - 75 cm; par contre, il a une bonne vision des objets en mouvement). Pour tenter de décrypter l'émotion transmise par son expression corporelle, il faut tenir compte de la totalité de la position de son corps, et y associer les micro-mouvements de la queue et de la tête (oreilles, yeux, vibrisses).

Souvent, lorsque le chat oriente sa tête sur le côté, il tente d'apaiser ou d'éviter un conflit. Un chat stressé, qui a peur ou est en colère, aura les yeux grand-ouverts et les pupilles dilatées. Ses moustaches (ou vibrisses) sont dirigées vers l'avant en cas de réaction de défense et vers l'arrière s'il est plutôt passif.

Tous les modes de communication décrits ci-dessus nous donnent des informations sur l'état émotionnel du chat au moment présent où il émet ces signaux. Mais peut-on dire qu'il les utilise de façon intentionnelle et contrôlée afin de faire passer un message à un humain ou à un autre congénère ?

Lorsque votre chat marque la table de votre living avec ses griffes afin de délimiter son territoire, le fait-il intentionnellement dans le but d'empêcher un autre chat « rival » de se l'accaparer ou révèle-t-il juste une "pulsion" émotionnelle à un instant précis ? À ma connaissance, aucune étude scientifique n'a été menée pour démontrer l'une ou l'autre hypothèse. Personnellement, j'ai tendance à penser que sa communication est principalement émotionnelle, mais cela reste encore à prouver...

Anne-Sophie Muffat

Bibliographie:

"Tout sur la psychologie du chat" Joël Dehasse (Éditions Odile Jacob) "La communication chimique dans l'univers des carnivores domestiques" Patrick Pageat (Éditions Le point Vétérinaire)

Tel. + 32 (0)473 88 76 81
www.comportementaliste-chien-chat.be
1180 Uccle (Bruxelles)
5080 Warisoulx / La Bruyère (Namur)
Facebook: muffatcomportementaliste



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL
SPÉCIALISTE VARILUX
Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS
VIEUX MÉTAUX
Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60
WWW.TRIBEL.BE



Le bien-être animal sacrifié sur l'autel du « dieu-argent ».

À quand un label unique « bien-être animal » ?

Les élevages industriels, les expériences sur les animaux pour des produits cosmétiques, l'industrie alimentaire... Il est clair que le bien-être animal est bien loin des préoccupations de certaines personnes qui n'hésitent pas à sacrifier des milliers d'animaux au nom du « dieu argent ». Tout le monde le sait, tout s'en émeut, mais au final rien ne bouge vraiment.

Comment en est-on arrivé là ?

Depuis quelques décennies déjà, un redoutable processus économique et social sévit dans le monde occidental... Les riches deviennent plus riches, et les pauvres plus pauvres mais, surtout plus nombreux, notamment depuis la profonde crise économique de 2008. Par ailleurs, la mondialisation des marchés alimentaires ne fait qu'accentuer le phénomène.

Sans s'immerger dans le dédale des grandes théories économiques et scientifiques, il est aisé de comprendre que la population qui ne cesse de s'appauvrir et de voir son pouvoir d'achat diminuer drastiquement n'a d'autres choix que de se tourner vers une alimentation « low-cost ».

Pour répondre à cette demande toujours grandissante du marché, certains « éleveurs » ont choisi l'option de produire plus et, surtout, moins cher.

De ce choix sont nés, entre autres, les élevages industriels, au détriment du bien-être animal et avec des effets dévastateurs sur l'environnement, mais en offrant de plantureux bénéfices à ceux qui, sans scrupule, s'y investissent.

Le plus inquiétant est que ce type d'industries, hautement rentables, se répand comme une traînée de poudre, et ce, dans le monde entier. Que penser des poulets, dindes, canards et autres volatiles destinés à être consommés qui sont entassés les uns sur les autres par dizaines de milliers, patageant dans leurs excréments dans des hangars nau-séabonds ?

Les poules pondeuses subissent le même sort et pondent à un rythme effréné, cloîtrées dans des cages sans jamais voir le jour et piétinant les cadavres de leurs congénères qui passent généralement inaperçus tant l'espace est réduit. Les œufs fraîchement pondus côtoient ces mêmes cadavres et les animaux malades avant de se retrouver sur les étales de nos supermarchés. Les veaux, vaches, bœufs, cochons, porcelets et autres sont logés à la même enseigne. Pour survivre dans un pareil environnement, tous ces animaux sont gavés d'antibiotiques qui, inmanquablement, se retrouvent dans nos assiettes !

Mais le « système » est plus vicieux encore... L'élevage intensif d'animaux destinés à la consommation humaine monopolise de grandes superficies de terres cultivables pour produire des céréales en quantités suffisantes. On estime qu'aujourd'hui, près de la moitié de celles-ci est destinée à les nourrir... Il ne faut pas être titulaire de plusieurs diplômes universitaires pour comprendre que nous avons tout faux !



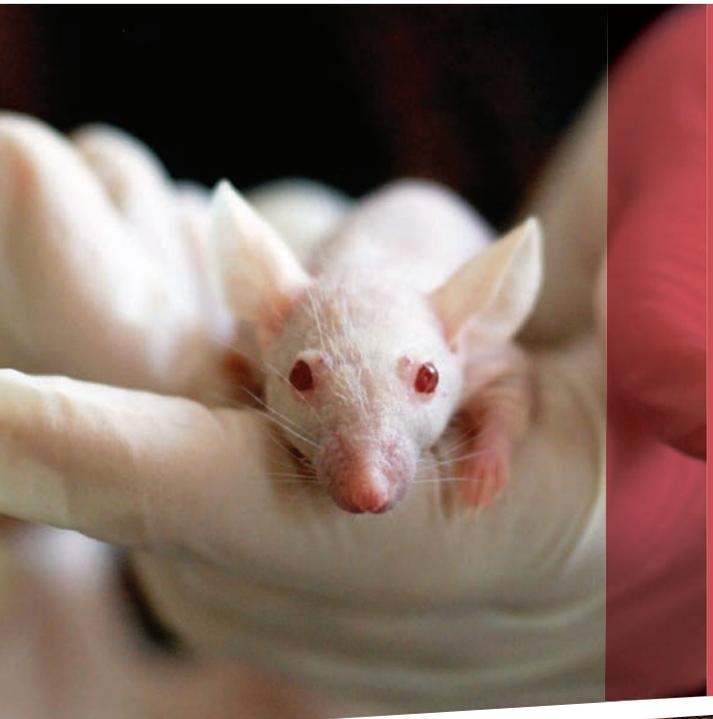


Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00€

Merci pour eux !

 Belfius BE 57-068-2036135-35  ING BE 71-310-0029180-69



Que faire alors ?

Tous devenir « végétariens » ? Certainement pas.

Nous devons prendre notre rôle de consommateur beaucoup plus au sérieux car, ce pouvoir-là, nous le détenons ! Vérifier attentivement ce que nous mangeons et délaisser les marques peu sûres qui proposent des aliments de qualité douteuse. Nos grandes surfaces ont également un rôle important à tenir en ne s'approvisionnant qu'auprès de fournisseurs respectueux du bien-être animal et dignes de confiance. À l'heure actuelle, il y a trop de labels différents qui, souvent, ne sont pas accordés avec la rigueur dont il convient de faire preuve dans ce contexte.

Pourquoi ne pas créer dans ce sens un seul et unique label « bien-être animal » ? Il serait grand, d'une couleur vive, accordé aux seuls éleveurs qui respectent totalement le bien-être des animaux (y compris au niveau de l'abattage) et sans aucune exception possible.

Ce même label pourrait être utilisé tant pour la viande que pour les œufs, les poissons (truites, saumons...) et pour tous les aliments issus de près ou de loin de la sphère animale. Il faut s'engager sur la voie de la moralisation de la chaîne alimentaire de l'élevage et de l'abattage, jusqu'à la consommation.

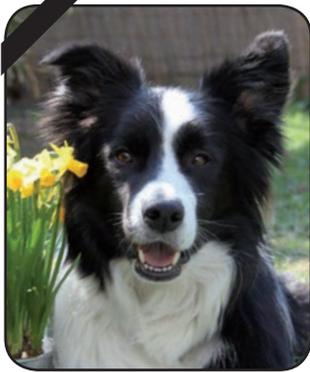
Tout le monde est d'accord !

Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

Je sais ce que vous vous dites... C'est un rêveur qui a écrit ces quelques lignes. Peut-être, mais ça fait beaucoup de bien d'imaginer que quelques personnes m'ont entendu dans ce monde où le bruit assourdissant des machines qui comptent les billets de banque surpasse les cris des animaux maltraités.

Christian De Meyer





Alex

(2006-2018, adopté en avril 2008 par Mme Vandenborne Jeannine)

C'est avec une profonde tristesse que Mme Vandenborne et sa famille nous ont annoncé le décès de leur incroyable Alex. Il laisse un immense vide dans sa vie et celle de sa famille. Une chose est certaine : ils n'oublieront jamais le jour où ils sont venus le voir pour la première fois. Pour Alex comme pour Mme Vandenborne, c'était une évidence ! Il est resté presque 11 années auprès de sa maîtresse. Pour elle, il était devenu une partie d'elle-même. Complices de tous les instants, Alex et Mme Vandenborne se sont battus ensemble jusqu'au bout. Il est parti la tête haute, sans faire de bruit. Aujourd'hui, il continue de veiller discrètement sur sa famille.

(2000-2018, adoptée en octobre 2000 par la Famille Schinazi - Neiryck)

Bamboo

Bamboo est arrivée dans la famille Schinazi - Neiryck lorsqu'elle avait 4 mois. Elle les a conquis par sa douceur, ses câlins, sa malice, et son ensorcelante beauté orientale. Devenue un membre de la famille à part entière, elle a été choyée et aimée sans compter. Le 19 février dernier, elle s'en est allée au pays des rêves éternels, au terme d'une vie bien remplie et ponctuée d'aventures inoubliables. Pour ses proches, elle laisse un grand vide qu'ils ne parviennent pas à combler. Ces derniers mots lui sont destinés : « Merci Bamboo de nous avoir donné tant de bonheur, tu resteras à jamais dans nos mémoires et dans nos cœurs ».



Louis

(2005-2018, adopté en mars 2009 par Mme Muir Gillian)

« Il y a neuf ans, nous avons adopté Louis. Il lui fallut un certain temps pour s'installer dans la vie de notre famille mais, petit à petit, il s'est détendu et a commencé à se permettre de s'amuser. Il a voyagé partout avec nous. Nous avons déménagé en Écosse avec lui, où il adorait ses promenades quotidiennes le long de la plage. J'écrivais un livre pour adolescents lorsqu'il est arrivé chez nous, et il est vite devenu évident qu'il méritait sa propre histoire. C'était le début des livres « Louis » et aujourd'hui, ils se vendent dans le monde entier ! Notre Louis est décédé à la maison, dans nos bras, des suites d'une maladie. Merci Help Animals, je vous souhaite de continuer à enrichir la vie des gens en donnant une maison à des animaux orphelins. »

Dixye

(2004-2018, adoptée en avril 2014 par Mme Seghers Sofie)

Lorsqu'elle a été adoptée, Dixye avait 10 ans, des problèmes de dysplasie, et une espérance de vie estimée à un an. Finalement, l'amour des membres de sa nouvelle famille a réalisé un miracle car elle vécut 4 années de grand bonheur avec eux ! Le jardin était son territoire privilégié : elle connaissait les meilleurs endroits pour profiter du soleil, couchée de tout son long dans les hautes herbes... Elle pouvait passer de longues minutes à observer le ciel, cherchant d'étranges ovnis que ses humains appelaient « avions ». Pour eux, la douleur de voir partir Dixye est toujours présente, et ils espèrent que, quelque part dans le grand « Walhalla » des chiens, tout va bien pour elle.



Doubbai

(2005-2018, adoptée en novembre 2009 par Mr Valentin Raphaël)

« Doubbai, tu laisses un grand vide dans notre famille. Quand je t'ai vue pour la première fois, le feeling est tout de suite passé. Malgré ton physique imposant et ton caractère bien trempé, tu as réussi à te faire chouchouter comme une princesse. Je pense que nous avons réussi à te faire oublier tes 5 premières années de galère. Durant les 8 années dans notre foyer, tu nous as protégés, et tu étais toujours partante pour partir en balade, à la montagne comme à la mer. Ensemble, nous étions heureux. Aujourd'hui, tu reposes en paix, en continuant à veiller sur nous. Nous pensons fort à toi, adieu ma fille. »



Gaston

(2004-2018, adopté en mai 2016 par Mme Giet Paulette)

« Mon Cher petit Gaston, Le destin a voulu que tu me quittes le jour de mon anniversaire. Peut-être que tu voulais être certain que je ne t'oublie pas ? Dès que j'ai vu ta petite bouille altière sur le site, j'ai craqué ! Tu avais du caractère mais cela ne t'a pas empêché de vite t'intégrer chez nous. De tous nos autres chiens, tu appréciais particulièrement Cannelle, notre Labrador, contre qui tu aimais te lover. En promenade, tu perdais parfois notre trace, gros émoi pour toi et pour nous ! Il faut dire que tes problèmes de dos ne t'empêchaient pas de courir comme un lapin... Au revoir, mon petit courageux, tout le monde t'aimait, Gastounet ».

Longfield

(2005-2018, adopté en décembre 2008 par Mme Champeaux Nathalie)

Longfield a été adopté le jour de la Saint Nicolas. Lui et sa maîtresse ont partagé 10 ans d'amour, de bonheur et de rires. Il était un chat expressif et rempli de tendresse. Grand copain des 2 chats de la voisine, il se plaisait aussi à être le chef de la rue ! Au début de l'année, suite à une visite chez le vétérinaire, le diagnostic l'a tristement condamné. Son temps parmi les vivants était compté, et sa maîtresse lui a fait la promesse d'être à ses côtés dans la maladie et de lui donner une fin de vie digne. Elle a tenu bon, mais qu'est-ce que c'était difficile ! La gentillesse de Longfield n'avait pas de limite, au point de toucher aux larmes la vétérinaire qui l'a si bien accompagné.



David

(2004-2018, adopté en août 2011 par Mme Sidiropoulou Anna)

« Le 7 mars, mon adorable Petit Prince est parti pour le paradis des animaux. Depuis un an, David souffrait d'une hernie discale cervicale. La douleur était difficile à supporter et il était sous traitement quasi permanent. La dernière crise qui a commencé le 2 janvier était de loin la pire. Malgré les efforts de son vétérinaire, son état s'est aggravé. Il s'est endormi dans son panier, en douceur, dans le calme, dans la maison où il avait vécu comme un prince. David a partagé chaque moment de mon quotidien. J'ai tout fait pour lui offrir une belle vie. Il était affectueux, tendre, aimant et très reconnaissant. Il est dans mon cœur à jamais. Adieu, mon Petit Prince. »



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ? De visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ? Il vous suffit de pénétrer dans le monde fantastique de la boutique Molnar : pas besoin d'un « chaperon » pour y faire vos « achats » ! Bibelots et tableaux anciens, céramiques artistiques, perles et camées « chatoyants », exceptionnels éventails de dentelle et autres trouvailles étonnantes vous y attendent. Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant la fabuleuse collection de figurines rassemblées au fil des années par Monsieur et Madame Molnar.

Tous deux vous réserveront un inoubliable accueil « chat l'heureux » en vous invitant à partager avec passion les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur précieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vite vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : que vous soyez « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau », laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17

BUZZ



8 ans, adopté en février 2017 par la famille Van den Bremt

« Vous me reconnaissez ? Je suis Buzz et j'habite dans les Ardennes flamandes depuis presque un an et demi. Depuis, tout va bien pour moi ! J'ai une vie de roi ici ! J'ai accès à tous les espaces de la maison, et tant mieux car j'adore suivre mes humains ! Il y a 3 lits pour moi mais je préfère m'allonger dans un fauteuil de la véranda... Mes maîtres marchent avec moi 2 ou 3 fois par jour, et je comprends très bien le néerlandais, parce que je sais que je ne suis pas autorisé à mendier à table. Cela ne me dérange pas, car je sais aussi qu'à la fin je reçois toujours un petit quelque chose... »

CHELSEA



12 ans, adoptée en avril 2007 par Mme Blaise Martine

Chelsea est une minette trouvée dans la rue. Arrivée à Help Animals en 2007, elle a été adoptée par Martine, grandeoureuse des félins. Chelsea partage sa vie avec 7 autres chats et 1 petit chien. Du haut de ses 12 ans, elle est encore aux aguets et se plaît à traquer les petits oiseaux lors de ses sorties dans le jardin. (Mal)heureusement pour elle, son embonpoint l'empêche d'arriver à ses fins ! Eh oui, Chelsea est gourmande et ne se prive pas !

NESTOR



2 ans, adopté en janvier 2018 par la famille Honinckx / Dangmann)

Nestor, mieux connu sous le nom de Milo à Help Animals, est en pleine forme ! Il adore son jardin, ses jouets, et son nouveau foyer. Le soir, il veut dormir avec sa maîtresse pour se sentir rassuré car il a un grand besoin d'affection. En retour, il en reçoit sans compter ! Sa famille travaille son éducation en douceur et il est très malin car il progresse à grands pas. Les jours froids et pluvieux, il apprécie particulièrement la chaleur du feu ouvert. Sa famille est dingue de lui et le photographie à la moindre occasion ! Lui aussi aime très fort ses maîtres, et il ne manque pas de leur montrer qu'il est heureux avec eux...

CHARBON



1 an, adopté en janvier 2018 par Mme Ancis Brigitte

« Coucou, c'est moi Charbon, le beau noiraud adopté en janvier ! Brigitte a eu un coup de cœur pour moi lorsqu'elle est venue en chatterie. Entre nous, le feeling est tout de suite passé ! Malgré cela, j'ai eu des débuts difficiles dans mon nouveau foyer. Avec le temps, la patience et la douceur de ma maîtresse, je suis maintenant un chat heureux et bien dans ma peau ! Elle ne regrette pas de m'avoir choisi car nous sommes heureux à deux. J'aime manger et jouer, mais mon activité favorite est de rester à la fenêtre pendant des heures pour observer les acrobaties des oiseaux ! »

ZAZIE



3 ans, adoptée en décembre 2017 par la famille Choquet

Yen, renommée Zazie, s'est bien adaptée à sa famille d'adoption et à leur maison. Le jardin est devenu son domaine, ce qui ne l'a pas empêché de s'habituer aux chats du voisinage, et il y en a beaucoup ! Ses maîtres sont très heureux de cette cohabitation, et reconnaissent qu'ils vivent chez elle plutôt que l'inverse... Zazie a trouvé son rythme en alternant les sorties dans le jardin et les siestes dans les petits coins cosy. Grande joueuse, grande curieuse, et grande affectueuse, elle sait aussi se montrer indépendante : en bref, elle a tout d'une chatte digne de ce nom !

ELIOTT



6 ans, adopté en
décembre 2012
par Mme

Fabienne Schmitz

« Hello ! Je m'appelle Elliott et je suis verni ! Le 24 décembre 2012, ma maman est venue chez Help Animals et elle a craqué pour moi ! Les dames du secrétariat n'étaient pas emballées à l'idée de la laisser avoir une petite boule de poils de 4 mois au pied du sapin, mais tout s'est bien terminé car elle a pu m'emmener avec elle. Depuis, ma vie a changé ! Je profite, je cours, je vais au parc tous les jours ! Je reçois des caresses à gogo, j'ai deux copines, Charlotte et Cléo, les chattes de la maison, et un meilleur ami : Banjo ! Nous sommes tous des anciens orphelins et, grâce à eux et ma maman d'adoption, je suis le plus heureux des petits chiens ! »



In memoriam

Ce 27 mai 2018, Jean-Claude THIRION nous a quittés au terme d'une pénible maladie. Il était membre effectif d'HELP ANIMALS et un bénévole très actif à la cuisine et au bar, lors de nos Journées Portes Ouvertes, depuis tant d'années... Nous partageons la grande tristesse de Lisette, car ils étaient tout l'un pour l'autre.

Bon vent à toi, cher Jean-Claude, et merci pour ces moments partagés d'amitié.

Toute l'équipe d'HELP ANIMALS



ISOTHERMOS S.A.
ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

TRANSPORTS • DÉMÉNAGEMENTS
COLIS EXPRESS • GARDE-MEUBLES CHAUFFÉ

A.L.S.

Ets Lejeune-Schuremans scrl

DEVIS GRATUIT

GSM : 0475 273 708

TEL: 02/347 22 05 - FAX: 02/343 33 49

RUE BOLLINCKX 205 - 1070 BRUXELLES

T.V.A. 438879963



Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

*Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...*

Ouvert du mardi au vendredi
de 6h30 à 18h30

Samedi de 7h00 à 18h00.

Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht



CREMATORIUM DE SOMBREFFE

POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE ET CHEVAUX

Si le jour arrive où vous devez rendre un dernier hommage à votre compagnon, le plus beau geste que vous puissiez faire est de lui offrir une fin digne en le faisant incinérer au Crématorium de «ANIMAUX SANS FRONTIERES»

Celui-ci sera accueilli gentiment par des personnes aimant profondément les animaux, respectueuses de votre chagrin. Leurs paroles et leurs gestes compatissants adouciront certainement un peu votre peine.

Les animaux que vous avez aimés et qui vous ont donné amour, amitié, tendresse et fidélité, tout au long de leur trop courte vie, ne méritent pas, lorsqu'ils vous quittent, d'être envoyés au Clos d'équarrissage. La crémation est un ultime hommage rendu à nos fidèles compagnons

**ANIMAUX SANS FRONTIERES
CREMANIMA RESPECT SA**

Rue de la Spinette 32 - 5140 SOMBREFFE
Tél. 071 88 88 45 - GSM 0473 95 73 78

La jeune génération s'implique en faveur des animaux !

Un très grand merci et bravo au fils de Mr Richardson qui a pris l'initiative de récolter de la nourriture et du matériel avec sa classe de 5ème de l'école St Johns à Waterloo en faveur d'Help Animals. Nos petits pensionnaires étaient plus que ravis de goûter à ces bonnes friandises...

Au nom de nos pensionnaires, nous voudrions remercier particulièrement l'association Charline's Angels pour les dons de nourriture et autres qu'ils récoltent et qu'ils offrent au refuge.

Le 23 mai 2018, Help Animals a accueilli dans la bonne humeur générale les élèves de la classe de Mademoiselle Dorian Troykens de l'école « Vrije Basisschool Lucherna » à Anderlecht. Les élèves ont été ravis, de découvrir la vie du refuge et de faire la connaissance de nos pensionnaires canins et félins. Nous sommes conscients que l'éducation et la sensibilisation au respect des animaux commencent dès le plus jeune âge.

Merci au corps enseignant pour l'organisation de cette visite !



Les élèves de l'école « Vrije Basisschool Lucherna » à Anderlecht

bpost

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Bruxelles

T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

www.helpanimals.be

INFO@HELPAIMALS.BE

 facebook.com/helpanimals.be